

Image not found or type unknown



Indemnisation du cet suite à un décès (fonction publique d'état)

Par **Groseille**, le **27/06/2009** à **17:39**

Bonjour, rnA la suite du décès de mon mari qui était fonctionnaire de l'état encore en activité, est-il possible de se faire indemniser des jours accumulés sur son compte épargne temps?